



Maxime Eko Eko, le patron de la direction générale de la Recherche extérieure est mis aux arrêts le 31 janvier 2023. Le même jour, il est auditionné par trois colonels : Eloundou Mesmin, Otoulou et Bialo. Puis le lendemain en matinée. Aucun policier ne fait partie de ces auditions. Pourtant le président de la République, Paul Biya a créé depuis le 27 janvier 2023, la commission mixte police – gendarmerie chargée de faire la lumière sur l'assassinat du journaliste Martinez Zogo. Un peu étrange n'est-ce pas !

C'est au SED que le patron des services de renseignements camerounais découvre que son principal accusateur est le lieutenant –colonel Justin Danwe, directeur des opérations de la DGRE mais que Maxime Eko Eko a pratiquement relevé de ses fonctions en novembre 2021 en nommant un coordonnateur à la tête de la direction des opérations en la personne du commissaire divisionnaire James Elong.

Justin Danwe a été mis à la disposition du SED le 27 janvier 2023 sur instruction de Maxime Eko Eko. Il a été auditionné à deux reprises en l'absence de son avocat. De plus, ces auditions ne se sont pas déroulées devant la commission mixte. Au cours de la première déposition, Justin Danwe fait savoir aux enquêteurs qu'il a pris l'initiative de l'assassinat de Martinez Zogo de lui-même pour reconquérir la confiance de son chef qui l'avait mis au ban des activités du Service. Dans une seconde audition, Justin Danwe fait savoir aux enquêteurs qu'il a agi sur instruction de Maxime Eko Eko.

Une première confrontation a lieu le 31 janvier 2023 entre Maxime Eko Eko et Justin Danwe non pas devant la commission mixte, mais uniquement devant les gendarmes du SED. Les enquêteurs rappellent à Justin Danwe ses deux versions contradictoires. Les enquêteurs lui demandent à quelle version il veut s'en tenir. C'est à ce moment que Justin Danwe dit : la deuxième, c'est-à-dire celle où il impute la responsabilité de l'enlèvement de Martinez Zogo à son patron.

Justin fait savoir aux enquêteurs que son patron était au courant de l'opération d'assassinat dont il a supervisé le commando. Pour cela, Danwe invoque le véhicule ayant servi à l'opération comme faisant partie du parc automobile du DGRE. Il apparaîtra par la suite que ce véhicule avait été acheté chez le concessionnaire Cami Toyota à Yaoundé par le prédécesseur de Maxime Eko Eko, Bienvenue Obelabout. En 2016, dans le cadre d'une réforme des véhicules de l'agence, Justin Danwe qui à cette époque est un agent de la direction des opérations de la DGRE va acquérir le véhicule à des fins personnelles. Il s'agissait donc non plus d'un véhicule de l'agence mais du véhicule personnel de Danwe qui a servi à l'opération d'enlèvement du journaliste.

Pour conforter la thèse de l'implication de Maxime Eko Eko, Justin Danwe fait savoir qu'il a reçu 150 000 Fcfa de Maxime Eko Eko pour payer le carburant aux éléments de la DGRE qui suivaient Martinez Zogo. Là encore, Maxime Eko Eko dément. Il affirme effectivement avoir remis non pas 150 000 Fcfa, mais 500 000 Fcfa à Justin Danwe contre décharge présentée devant les enquêteurs. L'argent était destiné aux soins de santé d'un élément de la direction des opérations, malade tel que l'avait indiqué Justin Danwe pour obtenir le déblocage des fonds.

La deuxième et dernière confrontation a eu lieu deux semaines plus tard. Cette fois devant la commission mixte Police-Gendarmerie et au cours de laquelle Danwe a avoué connaître Amougou Belinga de qui il a souvent reçu de l'argent. Or, au cours de la première confrontation, Justin Danwe avait nié connaître Amougou Belinga. Pendant cette dernière confrontation, Justin Danwe va clairement faire savoir qu'il a pris cette initiative pour se venger de Maxime Eko Eko qui avait réduit à néant son autorité et ses prérogatives de directeur. Des éléments contenus dans les procès verbaux d'audition.

Interrogé par les gendarmes, Maxime Eko Eko va nier toute relation avec Jean Pierre Amougou Belinga qu'il dit n'avoir jamais rencontré en privé. Il affirme l'avoir vu une fois en 2016 à l'occasion des festivités du 20 mai au palais présidentiel. Ils avaient été présentés par le chargé de mission à la présidence de la République, Philippe Mbarga Mboa. Et qu'il l'avait par la suite croisé quelques années après dans un avion au départ de Yaoundé. Lui en partance pour à Washington et Amougou Belinga pour Paris. Interrogé pendant l'enquête préliminaire, Amougou Belinga va confirmer qu'il connaît effectivement Justin Danwe mais n'entretient aucun rapport avec Maxime Eko Eko.

Curieusement, les enquêteurs du SED, Eloundou Mesmin, Otoulou et Bialo ne trouveront pas nécessaire de confronter Jean Pierre Amougou Belinga et Maxime Eko Eko alors que la piste principale de leur enquête repose sur le schéma suivant: Amougou Belinga a demandé à Maxime Eko Eko d'enlever le journaliste Martinez Zogo. Lequel a instruit son collaborateur Justin Danwe de mener à bien la mission. Lequel a sélectionné 5 de ses agents pour

l'opération.

DEUXIÈME CONSTAT :

Tout le dossier d'accusation monté contre Maxime EKO EKO repose sur les seules déclarations changeantes de Justin DANWE sans éléments de preuves probants. Un individu que Maxime Eko Eko a relevé de son poste deux ans auparavant.

Boris Bertolt